

CTA Inter académique
Reims, Nancy-Metz et Strasbourg -
5 novembre 2020



Déclaration FSU

Mme les Rectrices, M. le Recteur,

Il est impossible de commencer ce comité technique sans rendre hommage à notre collègue, Samuel Paty, assassiné pour avoir fait son métier. Alors que ce drame a bouleversé tous les personnels, la FSU regrette que l'organisation de la journée d'hommage ait été brutalement remise en cause à la dernière minute. L'annulation du temps de concertation prévu a été très durement ressentie par les personnels, beaucoup d'entre nous se sont retrouvés seuls et démunis face à nos élèves. Si le ministre n'a pas été à la hauteur, les équipes éducatives de nos trois académies ont montré une fois de plus leur attachement aux valeurs de l'École de la République et ont, avec leurs élèves, témoigné de leur émotion et de leur solidarité au moment de la minute de silence.

Depuis lundi, le renforcement du protocole sanitaire annoncé par le président de la République s'avère être une illusion. Alors que le confinement s'applique à tout le pays, les mesures sont dérisoires, elles sont souvent inapplicables en lycée ou dégradent les conditions de travail dans les collèges. Elles ne correspondent pas à la gravité de la situation et ne sont accompagnées daucun moyen supplémentaire. Rien en effet sur la diminution des effectifs dans les classes ! Des solutions peu adaptées à la réalité de nos métiers sont encore évoquées comme le non-brassage par niveaux ou la recommandation d'attribuer une salle à chaque classe. Ce protocole ne répond ni à l'inquiétude, ni à la colère des personnels, des élèves et de leurs familles.

Rappelons-le, la FSU est favorable au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées. Mais pour cela, il faut éviter qu'ils deviennent des foyers de contamination, ou que la situation sanitaire générale se dégrade davantage. Nous exigeons partout des mesures réellement protectrices pour les personnels et les élèves. Cela inclut notamment le dédoublement des classes.

La crise agit comme un révélateur de la fragilisation des services publics, fragilisation qui est notamment la conséquence des trop nombreuses suppressions de postes des dernières années. Nous demandons au ministre de l'Éducation Nationale de procéder au recrutement des personnels au plus vite, notamment en ayant recours aux listes complémentaires des concours. Nous demandons aussi aux collectivités locales de recruter les personnels techniques nécessaires, notamment pour le nettoyage renforcé des locaux. L'externalisation des services ne peut pas être une solution. Il s'agit notamment de pourvoir au remplacement des personnels vulnérables ou en congé maladie. Nous vous demandons d'ailleurs Mesdames les Rectrices et Monsieur le Recteur de veiller à l'attribution effective dans nos 3 académies des demandes d'ASA pour les collègues reconnus vulnérables.

Les personnels sont à bout, il faut que le ministre l'entende et qu'enfin il prenne la mesure de leur exaspération et de leur fatigue. Nous appelons l'ensemble des personnels à faire valoir leurs droits et à exiger collectivement le respect de leur santé et de leur sécurité.

Ce comité technique est largement consacré à l'intégration de Jeunesse et Sports à l'Éducation Nationale. Depuis plus de 10 ans une intersyndicale FSU, CGT, UNSA Jeunesse et Sports demandait la création d'un pôle éducatif dans lequel les services Jeunesse et Sports pourraient réaffirmer la dimension éducative de leurs missions. Pour cela il fallait un transfert de la gestion des moyens du ministère des affaires sociales vers le ministère de l'Éducation nationale.

Après bien des péripéties, cela sera fait au 1^{er} janvier 2021, mais l'heure n'est pas aux réjouissances car ce pôle éducatif n'est pas tout à fait celui que nous voulions.

1. Le projet d'arrêté qui nous est soumis entraîne aussi un protocole recteurs-préfets qui fait de Jeunesse et Sports le cheval de Troie du ministère de l'Intérieur au ministère de l'Éducation Nationale ;
2. L'acronyme JES (Jeunesse, engagement, sports) dévoile le fait que le Service National Universel (SNU) dont la FSU demande l'abandon, devienne la mission prioritaire ;
3. Les missions sports sont percutées par la création de l'Agence Nationale du Sport qui prend la main sur les missions, les financements et des effectifs ;
4. Le maintien de services départementaux est à l'opposé de notre demande d'affectation de tous les personnels dans les DRAJES pour préserver les expertises techniques et pédagogiques ;
5. Enfin, et c'est le point capital, il n'est pas prévu la mise en place d'instances de dialogue social dédiées pour, d'ici le renouvellement des instances, assurer le suivi des transferts service par service, la question des moyens, la question des conditions de travail, les implantations... Dans un contexte d'appauvrissement du dialogue social et de la transparence, au profit du discrétionnaire, cette absence est inacceptable.

Faute de réponse sur ces points et en particulier sur ce dernier, la FSU portera un avis négatif sur le projet d'arrêté.